

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 3 juin 2014

Projets d'investissements nouveaux

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée l'ouverture de la 5ème classe, la mise en place des rythmes scolaires et des travaux de voirie et bâtiments à exécuter dans les meilleurs délais.

Il a précisé qu'un crédit en dépenses imprévues a été inscrit au budget primitif 2014 pour l'investissement.

Des achats et travaux d'aménagement sont à envisager, à savoir : changement de 2 domes à l'école primaire, 3 chassis à la salle de catéchisme, l'éclairage au terrain d'entraînement de foot, des jeux pour les TAP, un four à la cantine et l'installation électrique, une cuisinière à la salle des fêtes, une auto laveuse pour les salles des sports et des fêtes, changement de l'éclairage intérieur de l'église pour un montant total de 38 015 € TTC.

Le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux et l'achat de matériel après étude de la commission des travaux. Ces investissements seront financés par des virements de crédits.

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter une subvention parlementaire de 50 % du montant HT de ces investissements.

La Commission des travaux étudiera les devis et fera le choix des entreprises et fournisseurs.

Adhésion à la défense incendie

La compétence défense incendie a été reprise par Noréade.

Afin de bénéficier de la maintenance, le remplacement des bouches et poteaux d'incendie et l'entretien des réseaux d'eau, il y a lieu d'adhérer à Noréade.

L'assemblée décide à l'unanimité d'adhérer à Noréade pour la défense incendie.

CLIS : Sita Curgies

Nomination d'un membre à la CLIS : Monsieur Dominique GAZET est désigné pour représenter la commune.

Partenariat CDG 59 et CHRU

Le Centre de Gestion du Nord a conventionné le CHRU pour la réalisation d'expertises médicales pour le personnel titulaire dont les dossiers sont gérés par le CDG.

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche de qualité et repose sur un délai de réalisation maîtrisé et une véritable qualité de services.

La tarification des expertises serait facturée 99 € au lieu de 150 €.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce partenariat.

Révision du tarif des tickets cantine et garderie pour la rentrée de septembre.

Cantine : le prix a été fixé à 3,90 € le repas

Garderie : le prix a été fixé à 1 € la ½ heure et 2 € l'heure

Au cours de la réunion ont été abordés les rythmes scolaires.

Lors de la réunion du 7 mars 2013, il a été arrêté 4 journées de 5 h 15' de cours et une ½ journée de 3 heures le mercredi.

Le Conseil Municipal a confirmé (à la majorité) la décision des délibérations du 7 mars 2013 et du 17 avril 2014, celle d'appliquer cette grille à la rentrée de septembre 2014, validée par l'inspection académique.

Actuellement, des études sont menées pour la recherche d'intervenants à partir de 15 h 45, heure à laquelle les cours s'arrêtent.

Il est bien entendu que la garderie est maintenue le matin et le soir.

Il y aura lieu de préparer les ateliers par niveau scolaire.

Une réunion de la Commission des écoles aura lieu prochainement. Des permanences tenues par le Maire et ses Adjoints sera mise en place les 20 et 21 juin 2014 pour les familles désirant un complément d'information sur les modalités d'occupation des enfants.

Indemnités des élus

Le taux de 40 % fixé à Monsieur le Maire est réduit à 39 % suite à une erreur de dépassement de l'enveloppe globale de 27 €.

Questions ajoutées à l'ordre du jour

- Ventes des parcelles le long de la rivière l'Aunelle aux riverains. Actualisation des décisions de 2011 et 2012 suite aux changements de numéros de cadastre. Le Conseil Municipal approuve cette actualisation
- Recrutement d'un agent en contrat d'avenir pour la maternelle suite à l'ouverture d'une 5ème classe.
- Demande de subvention exceptionnelle pour la réalisation d'un programme pour le gala de danse. L'assemblée n'a pas souhaité octroyer une seconde subvention au titre de l'année 2014 et n'autorise pas les associations à réaliser des photocopies en Mairie.

INFORMATIONS :

- Le Clic Clac Club Photos a adhéré à la proposition de la Commune pour le tirage de photos du village et la confection d'une maquette pour un dépliant touristique. Une subvention exceptionnelle sera versée pour le remboursement des frais occasionnés.
- L'association ACSEJ « Parents d'élèves de Jenlain » a fait parvenir sa demande de subvention au titre de l'année 2014 avec son programme. Les 700 € mis en réserve seront donc versés.
- Le Président de l'AJT a remis le 18 avril 2014 les comptes :

| | |
|------------------|-----------------|
| - Compte courant | 5 041,06 € |
| - Livret A | 7 090,39 € |
| - Caisse espèces | <u>131,30 €</u> |
| | 12 262,73 € |
- Feu d'artifice
Madame Pétillon, adjointe aux fêtes, a proposé un feu d'artifice pour le 13 juillet qui a été retenu par l'assemblée.
- Constitution de la commission des impôts pour la Communauté de Communes du Pays de Mormal
Monsieur JONAS a été nommé commissaire. Monsieur GAZET son suppléant.

Pour Le Maire,
C.LAURENT
Le 1er Adjoint
PRI FLOT

